

## Prime pour les professionnels du grand âge: les fédérations attendent le gouvernement au tournant

Article 16/04/2020

En lien avec le Covid-19, le premier ministre a annoncé le 15 avril qu'une prime serait versée aux personnels des Ehpad et des services d'aide à domicile. Une annonce dans l'ensemble saluée par les fédérations du secteur, qui restent pour autant très vigilantes, réclamant un traitement à pied d'égalité avec l'hôpital.

L'annonce a été faite au sortir du conseil des ministres le 15 avril: Edouard Philippe a assuré que "le gouvernement souhait[ait] qu'une prime soit versée aux personnels qui remplissent une mission décisive au sein des Ehpad et services d'aide à domicile du secteur médico-social", les modalités de cette prime devant être discutées avec les conseils départementaux.

Juste avant, le premier ministre avait acté, pour le coup très précisément, l'octroi de primes pour le personnel hospitalier: soit 1.500 euros versés au personnel des hôpitaux situés dans les départements les plus touchés par l'épidémie, ainsi qu'au personnel "tous métiers confondus" des services ayant accueilli des cas de Covid-19 dans l'ensemble des hôpitaux du territoire national. Cela représente 108 établissements, selon Olivier Véran, le ministre des solidarités et de la santé.

S'y ajoute une prime de 500 euros pour "tous les autres personnels des hôpitaux", a déclaré Edouard Philippe, Olivier Véran estimant que les agents hospitaliers toucheraient en moyenne 2.000 euros en combinant les deux dispositifs.

S'agissant des Ehpad et du domicile, les contours du dispositif sont donc encore flous, et sans calendrier encore établi.

Interrogées ce 16 avril par Gerontonews et APMnews (site du groupe d'information APM International, dont fait partie Gerontonews), plusieurs fédérations du secteur ont commencé par rappeler que toutes réclamaient cette prime depuis plusieurs jours.

Souvenez-vous, <u>Gerontonews s'en était fait l'écho</u> en début de semaine. Dans un courrier adressé le 10 avril à Emmanuel Macron, la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap), de Nexem, d'Unicancer et du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa) demandaient ainsi le versement d'une prime exceptionnelle pour les personnels travaillant dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et non pas seulement pour les personnels soignants.

En un sens, cette prime "est donc un beau message donné au secteur, ses professionnels étant, comme les hospitaliers, en première ligne face au Covid-19", juge Eric Fregona, directeur adjoint de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

Mais il prévient immédiatement: "Cette revalorisation est donc la bienvenue... Mais nous serons attentifs à ce qu'elle soit accordée à l'ensemble des professionnels du secteur, quel que soit leur statut, ou leur poste". "Et, concernant les établissements, attentifs à ce qu'elle soit accordée à tous -résidences service seniors et résidence autonomie comme Ehpad."

Appréciation du même ordre côté Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), sa directrice Annabelle Vêques, soulignant: "Pour l'instant, seul le principe est fixé.

Aucune modalité n'est fixée. Aucune échéance n'a été donnée, si ce n'est qu'Olivier Véran nous a dit que des discussions étaient en cours avec fédérations employeurs et départements".

"La Fnadepa souhaite en tout cas que cette prime soit calquée sur le modèle de celle actée pour les hospitaliers, car certes, professionnels de la réanimation et autres ont permis de sauver des vies, mais l'engagement des professionnels des Ehpad aussi, eux qui ont continué à venir travailler dans des conditions parfois extrêmement dures. Il faut absolument les valoriser, et ce très rapidement."

"Et il faut que cette prime soit attribuée à tous les professionnels, et non pas aux seuls soignants", insiste-t-elle.

Plus véhément, Marc Bourquin, conseiller stratégique de la Fédération hospitalière de France (FHF) martèle qu''il n'est pas question qu'il y ait une différence d'appréciation entre les professionnels des hôpitaux et du médicosocial. Il faut que la prime soit attribuée dans les mêmes conditions, avec les mêmes règles".

Regrettant "un certain flou", il ajoute: "La distribution de la prime est renvoyée à une discussion avec les conseils départementaux. Pour nous, c'est non! Il faut que les primes soient accordées de la même manière, par l'ARS/l'Etat".

Quant à Antoine Perrin, directeur général de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap), il précise avoir "bien demandé à ce que cette prime soit pour tout le monde, public, privé, sanitaire, médico-social".

"Cette prime, nous l'attendons. Il faut absolument qu'elle se concrétise. Car, comme nous l'avons dit à Olivier Véran, une prime qui ne s'adresserait pas à tous aurait des effets dévastateurs pour les professionnels de notre secteur", ajoute Didier Sapy, directeur général de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa).

Seule fédération interrogée à s'être montrée plus... sereine, le Synerpa, qui a simplement fait part du fait que lors d'échanges avec le ministère, il avait "bien été rappelé que la prime était aussi pour les Ehpad et le domicile et qu'à ce stade, il fallait qu'ils se rapprochent des collectivités territoriales pour en définir les contours".

Côté domicile, "des discussions sont en cours, avec les collectivités territoriales, les départements. J'attends de voir comment les choses vont se mettre en place, qui va financer, comme elle sera versée. J'ai encore des interrogations. Il ne faudrait pas qu'un département manque à l'appel", souligne pour sa part Thierry d'Aboville, secrétaire général de l'Union nationale de l'aide à domicile en milieu rural (ADMR).

A suivre donc!

ed-vl/ab

La Rédaction